

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

COMITE DE MANAGEMENT 17 novembre 1988

A leur soixante-septième réunion, les membres du Comité de management ont tout d'abord continué leur examen de la situation actuelle concernant le système de départs anticipés. La discussion se poursuivra au Comité de concertation permanent et le Directeur général annoncera prochainement les décisions du Management.

A la suite de propositions faites par G. Brianti et J. A. Martinez, le Comité de management a ensuite approuvé des projets de procédures pour la mise en place des effectifs par secteur d'activités (Administration, Recherche, Accélérateurs et Technique) en prenant comme point de départ les effectifs (mois-homme) pour chacun de ces secteurs au 1er juillet 1988. Les détails en seront maintenant mis au point par la Division du Personnel conjointement avec les directeurs et les chefs de Division.

Le Comité a ensuite entendu un rapport du président de la Commission paritaire de formation et de perfectionnement, V. Hatton, sur le programme des activités menées au cours des années 1986/1987 et 1987/1988 ainsi que sur le plan de formation et de perfectionnement et les recommandations pour 1988/1989. V. Hatton a signalé en particulier le développement encourageant du programme de formation technique et la demande croissante de cours de langues. En outre, de plus gros efforts seront consacrés l'année prochaine à des cours sur la formation au management et à la communication. Le Comité de management a pris note du rapport et approuvé les grandes lignes des recommandations. H. Schopper a remercié le président et les membres de la Commission paritaire de formation et de perfectionnement pour leur excellent travail et souligné l'importance des programmes de formation et de perfectionnement de l'Organisation, en particulier pendant la prochaine période de transition de la construction à l'exploitation du LEP.

Le point examiné ensuite a été l'appréciation des performances. J. A. Martinez a présenté des suggestions pour un bulletin accompagné de son mode d'emploi, rédigé par le Groupe de travail sur les entretiens périodiques. Il a également été proposé d'associer l'introduction de l'appréciation des

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

MANAGEMENT BOARD 17 November 1988

At their Sixty-seventh meeting the members of the Management Board first continued their consideration of the present status of the Early Departure Scheme. The discussion will be continued in the Standing Concertation Committee and the Director-General will announce the decisions of the Management in the near future.

Following proposals made by G. Brianti and J. A. Martinez the Management Board then approved draft procedures for the implementation of staff complements by sector of activity (Administration, Research, Accelerators and Technical) taking as a starting point the personnel numbers (man-months) for each of these sectors as of 1 July 1988. The details will now be worked out by Personnel Division together with the Directors and Division Leaders.

The Board next heard a report from the Chairman of the Joint Training Board, V. Hatton, on the programme of activity for the years 1986/1987 and 1987/1988 and on the training plan and the recommendations for 1988/1989. He commented in particular on the encouraging growth of the technical training programme and on the increasing demand for language courses. Further, more effort would be devoted in the coming year to courses on management training and communications skills. The Management Board took note of the Report and approved the broad outline of the recommendations. H. Schopper thanked the Chairman and members of the Joint Training Board for their excellent work and he stressed the importance of the training programmes of the Organization, especially during the coming transition period from LEP construction to LEP operation.

The next topic considered was Performance Appraisal. J. A. Martinez presented suggestions for a procedural guide and questionnaire, prepared by the Periodic Review Working Group. It was also proposed to combine the introduction of performance appraisal with a personnel skills enquiry. In the ensuing discussion a number of modifications were put forward which will be taken into account for the final recommendations which will be considered by the Standing Concertation Committee on

performances à une enquête sur les compétences du personnel. Au cours de la discussion qui a suivi, un certain nombre de modifications ont été proposées; il en sera tenu compte pour les recommandations finales qui seront examinées par le Comité de concertation permanent le 7 décembre et par le Comité de management le 8 décembre 1988.

Au point Annonces G. Brianti a annoncé la nomination de B. Angerth (SPS) en qualité de Coordinateur/Directeur pour l'appui industriel pour une période de deux ans à compter du 1er décembre 1988. P. Darriulat a annoncé la nomination de V. G. Goggi en qualité de Chef du Bureau des utilisateurs pour une année à compter du 1er janvier 1989.

COMITE DE CONCERTATION PERMANENT

Lors d'une réunion spéciale du Comité, le 21 novembre 1988, les questions suivantes ont été discutées :

Statut de la Caisse de Pensions

La première partie de la réunion était une séance en commun avec le Comité des Pensions consacrée à la discussion de propositions en voie d'être soumises au Comité du Conseil, aux termes desquelles la Caisse de Pensions serait placée plus directement sous le contrôle du Conseil du CERN. Ces propositions ont été approuvées par le Comité.

La réunion commune s'est poursuivie par un court échange de vues sur un document ayant trait aux cotisations à la Caisse de Pensions. Il a été convenu de préparer un projet de mandat pour un groupe tripartite qui serait chargé d'examiner ce problème. Lorsqu'il aura été approuvé par le Comité des Pensions et le Comité de concertation permanent, ce mandat sera incorporé au document qui sera transmis à M. P. Levaux.

Système de départs anticipés

J. A. Martinez a annoncé que la Direction avait décidé de retenir, parmi les demandes de quelque 400 membres du personnel n'ayant pas encore fait l'objet d'une décision, la centaine susceptible d'être acceptée dans les limites du quota actuel de 210 approuvé par le Conseil en juin 1988. La sélection de ces personnes se fera en retenant comme ligne directrice la proportion des effectifs dans les trois grandes activités, c'est-à-dire la recherche, les accélérateurs et l'administration. Ensuite, le calendrier et la procédure d'application seront suspendus et les autres candidats seront informés que leurs demandes doivent être maintenues en réserve dans l'attente d'une possible décision du Conseil l'année prochaine.

Les représentants de l'Association du personnel ont pris note de cette annonce, qui devait être discutée à la réunion du Conseil du personnel du lendemain. Dans l'attente de cette discussion, ils ont cependant réaffirmé la position mentionnée dans la résolution adressée par le Conseil du personnel au

7 December and by the Management Board on 8 December 1988.

Under the item Announcements G. Brianti announced the appointment of B. Angerth (SPS) as Coordinator/Manager for Industrial Support for a period of two years as from 1 December 1988. P. Darriulat announced the appointment of V. G. Goggi as Head of the User's Office for one year as from 1 January 1989.

STANDING CONCERTATION COMMITTEE

At a special meeting of the Committee on 21 November 1988, the following topics were discussed :

Status of the Pension Fund

The first part of the meeting was a joint session with the Pensions Board, devoted to discussion of proposals being submitted to the Committee of Council whereby the Pension Fund would be placed under more direct control of the CERN Council. The proposals were approved by the Committee.

The joint session continued with a short exchange of ideas concerning a document referring to Pension Fund contributions. It was agreed to prepare a draft mandate for a tripartite group that would examine this problem. Once agreed by the Pensions Board and the Standing Concertation Committee, the mandate will be incorporated in the document, which will be forwarded to Mr P. Levaux.

Early Departures Scheme

J. A. Martinez announced that the Management had decided to choose from the undecided applications of some 400 staff the 100 or so which can be accepted within the existing quota of 210 agreed by Council in June 1988. They will be selected using as a guideline the proportion of staff in the three main activities, i.e. Research, Accelerators and Administration. Thereafter, the calendar and procedure for implementation will be suspended and the remaining applicants will be told that their applications are to be held in reserve pending a possible decision of Council next year.

The Staff Association representatives took note of the announcement, which was to be discussed in the Staff Council meeting on the following day. Pending this discussion, however, they restated the position mentioned in the resolution addressed by the Staff Council to the Director-General last October (see Weekly Bulletin N° 41), insisting that the Director-General should propose to Council, as soon as possible, the extension of the present system so as to satisfy the maximum number of requests whilst

Directeur général en octobre dernier (voir le bulletin hebdomadaire numéro 41), par laquelle il est demandé instamment au Directeur général de proposer au Conseil, dans les meilleurs délais, l'extension du système actuel de manière à satisfaire le maximum de demandes présentées sans compromettre le bon fonctionnement du CERN, et d'accepter en attendant toutes les demandes au fur et à mesure des dates de départ.

Le Comité a convenu que les discussions devront se poursuivre en vue de préparer des propositions appropriées de la Direction au Conseil au sujet du système.

En ce qui concerne les décisions à prendre au sujet du système actuel et pour tenter de combiner les deux approches, les représentants de l'Association du personnel ont proposé que la Direction accepte les demandes portant sur des départs dans le premier semestre de l'année prochaine en sus de toutes les autres prévues.

Les représentants de la Direction ont accepté uniquement de recommander au Directeur général que, dans les critères employés pour la sélection des candidats, une importance appropriée soit donnée à l'effet possible de facteurs de réduction sur les indemnités dues à certains des membres du personnel souhaitant quitter l'Organisation en 1989.

COMITE DES PENSIONS

Lors de sa cinquantième réunion, le 16 novembre 1988, le Comité des Pensions a examiné tout d'abord les documents relatifs au statut futur de la Caisse.

Ces discussions ont permis au Comité de constater qu'il y a accord sur les principales dispositions suivantes :

- la Caisse continuera à faire partie intégrante de l'Organisation;
- la Caisse est placée sous la surveillance du Conseil de l'Organisation;
- les attributions du Comité des Pensions seront renforcées en ce qui concerne la surveillance de l'Administration de la Caisse et ses prérogatives de proposition et avis relatifs aux Statuts ou à la politique de la Caisse;
- la composition du Comité est de nature paritaire, avec d'un côté le Conseil et les organisations participantes (CERN et ESO) et de l'autre les membres de la Caisse;
- l'Administrateur, sous les auspices du Conseil, reçoit du Directeur général délégation de pouvoirs pour tout ce qui concerne l'administration de la Caisse et représente l'Organisation dans le cadre de la mission de la Caisse, sous le contrôle du Comité des Pensions;
- l'autonomie de la Caisse est affirmée par une gestion financière et un budget distincts de ceux

not compromising the smooth operation of CERN and that, in the meantime, he should accept all the requests progressively as a function of the foreseen departure dates.

The Committee agreed that discussions should continue with a view to the preparation of suitable proposals concerning the Scheme for Management to submit to Council.

Concerning the decisions to be taken for the present scheme and in order to try to combine both approaches, the Staff Association representatives proposed that the Management accept the requests for departures to take place during the first half of next year in addition to all the others foreseen.

The Management representatives accepted only to recommend to the Director-General that, in the criteria used to select the accepted applicants, the possible effect of reduction factors on indemnities payable to some of those wishing to leave in 1989 should be given appropriate weight.

PENSIONS BOARD

The Pensions Board began its fiftieth meeting, held on 16 November 1988, with an examination of documents relating to the future status of the Fund.

The discussions enabled the Board to note that agreement had been reached on the following major points :

- the Fund will continue to be an integral part of the Organization;
- the Fund will be placed under the supervision of the Council of the Organization;
- the role of the Pensions Board will be strengthened with regard to supervising the Administration of the Fund and its rights to make proposals and to give opinions relating to the Rules or policy of the Fund;
- the Board will be a joint body, with representatives of the Council and the participating organizations (CERN and ESO) on the one hand and members of the Fund on the other;
- the Director-General will delegate to the Administrator, under the auspices of Council, powers covering everything relating to the administration of the Fund. The Administrator will represent the Organization in activities carried out on behalf of the Fund, under the supervision of the Pensions Board;
- the independence of the Fund will be

de l'Organisation ainsi que par une réglementation financière qui lui est propre. Les Statut et Règlement du Personnel du CERN continuent à s'appliquer aux membres du personnel de l'Administration de la Caisse.

En outre, le comité a approuvé une proposition de créer une présidence composée d'un Président et de deux Vice-présidents et de nommer comme son premier président pour une période de trois ans le membre représentant le Conseil en son sein.

Une réunion en commun du Comité des Pensions et du Comité de Concertation permanent avec comme ordre du jour le statut futur de la Caisse est prévue pour le 21 novembre 1988.

Ensuite le Comité a discuté d'un document traitant de l'équilibre de la Caisse. Une proposition a été agréée de porter, par étapes, la cotisation totale à 30% des traitements de référence. Ce point sera référé à Monsieur Levaux, chargé par le Conseil de la mise en application du rapport du Comité d'évaluation du CERN et devrait faire l'objet de négociations au sein d'un groupe tripartite.

Le Président a informé le Comité de la situation du recrutement d'un Administrateur de la Caisse.

Le responsable des placements immobiliers a fourni de nouveaux éléments supplémentaire sur l'éventuelle acquisition de forêts en France.

Enfin, l'Administrateur a annoncé, avec regrets, le décès de Monsieur Erhard FISCHER.

safeguarded by having separate financial management and a budget which is separate from that of the Organization and by having its own financial rules. The CERN Staff Rules and Regulations will continue to apply to members of the staff of the Fund's Administration.

In addition, the Board approved a proposal that it should have a Chairman and two Vice-Chairmen and that its first Chairman, for a period of three years, should be the member representing the Council on the Board.

A joint meeting of the Pensions Board and the Standing Concertation Committee is scheduled for the 21 November 1988 to discuss the future status of the Fund.

The Board then discussed a document dealing with the balance of the Fund. A proposal to increase the total contribution in stages to 30% of reference salaries was approved. This point will be referred to Mr Levaux who was given responsibility by the Council for implementing the report of the CERN Review Committee and should become the subject of negotiations in a tripartite Group.

The Chairman gave the Board a report on the situation regarding the recruitment of an Administrator for the Fund.

The real-estate investment manager provided further details on the possible purchase of forests in France.

Finally, the Administrator announced with regret the death of Mr Erhard Fischer.

A TOUS LES MEMBRES DU PERSONNEL IMPOSES EN FRANCE SUR LEURS TRAITEMENTS DU CERN

Remboursement du prélèvement social de 0,4% sur les revenus de 1985 et 1986

Deux prélèvements de 0,4% du revenu imposable ont été opérés en 1987 (sur le revenu de 1985), et 1988 (sur le revenu 1986). Les négociations avec les autorités françaises ayant finalement abouti, ces prélèvements vont être remboursés par le CERN. La présente communication a pour objet de vous indiquer la procédure à suivre pour obtenir ces remboursements.

Tout intéressé devra remplir un formulaire PE 100 'DEMANDE DE REMBOURSEMENT sauf voyages' ('CLAIM') disponible au Secrétariat de chaque Division, auquel il joindra les documents justificatifs, de préférence les copies des avertissements d'avoir à payer l'impôt (sur lesquels sont indiqués l'impôt total et l'impôt remboursable par le CERN), et, le cas échéant, pour le revenu de 1985, une copie du document qui lui a été envoyé en 1987, et par

lequel il lui était demandé de payer le prélèvement social.

Sur ce formulaire PE 100 (un seul pour les deux années) il indiquera :

- son numéro d'identification;
- ses nom et prénom;

et pour chaque année (revenus de 1985 et 1986) :

- la (les) perception(s) à laquelle (auxquelles) il a versé les prélèvements;
- les montants à rembourser, qu'il calculera comme suit :

1. Pour les membres du personnel qui n'ont pas d'autres revenus que leurs traitement du CERN : la totalité du prélèvement est à reporter sur le formulaire PE 100;
2. Pour les autres, le remboursement est de :

$$\text{Remboursement} = \text{Total du prélèvement} \times \frac{\text{Impôt remboursable par le CERN}}{\text{Impôt total}}$$

à reporter sur le formulaire (ne pas confondre **impôt total** et **total à payer**, ce dernier montant incluant l'impôt et le prélèvement social).

Les formulaires, accompagnés des documents jus-

tificatifs, devront être envoyés à M. J.-F. Barthélemy, Division PE, avant le 13 janvier 1989.

Division du Personnel
Tel. 2855

**ALLOCATIONS POUR ENFANTS
DE 18 ANS ET PLUS
Année scolaire 1988/89**

Il est rappelé aux membres du personnel que les certificats de scolarité manquants doivent être fournis au plus vite. Faute de justificatif d'ici au 31 décembre 1988, l'allocation correspondante devra être supprimée avec effet rétroactif au 1er septembre 1988.

Remboursements et Congés
Division du Personnel
Tél. 3238-4474

**ALLOWANCES FOR CHILDREN
AGED 18 AND OVER
School year 1988/89**

Members of the personnel are reminded that missing school certificates must be provided as soon as possible. Any children's allowance without documentary evidence by 31 December 1988 will have to be stopped with retroactive effect from 1 September 1988.

Claims and Leave
Personnel Division
Tel. 3238-4474

**VOLS, DISPARITIONS ET
DETERIORATION DE BIENS**

RAPPEL

Il est rappelé aux membres du personnel qu'en cas de vol ou de disparition de biens, ainsi que de vandalisme, ils doivent se rendre immédiatement à la Réception, bâtiment 33, bureau R-012, afin de remplir une déclaration. Ce bureau est ouvert les jours ouvrables de 08.00 h à 17.00 h, sans interruption. En dehors de ces heures une déclaration doit être faite de suite au Service du feu soit par téléphone (poste 4444) en français, soit en se présentant en personne. Une déclaration écrite sera établie à la Réception le jour ouvrable qui suit immédiatement.

Dans tous les cas graves impliquant des biens du CERN, l'Organisation porte plainte auprès de la police (suisse ou française selon l'endroit où l'événement s'est produit) et l'autorise à intervenir sur place.

Lorsqu'il s'agit de biens personnels, la Réception indique aux personnes concernées comment faire une déclaration au poste de police compétent en la matière; si nécessaire une autorisation est donnée à la police à intervenir au CERN.

Afin de faciliter le travail de la police, il est extrêmement important de laisser en l'état les lieux où l'événement s'est produit ainsi que les objets endommagés, sauf si la situation présente un danger ou qu'il est impossible de faire autrement.

Il est également rappelé aux membres du personnel qu'ils doivent prendre un minimum de précautions en ne laissant pas traîner négligemment dans les bureaux ou les ateliers portefeuilles, portemonnaie, sacs à main, vêtements contenant de

**THEFTS, LOSSES AND
DAMAGE TO PROPERTY**

REMINDER

Members of the personnel are reminded that thefts and losses of property, as well as wilful damage to it, should be reported immediately to the Registration Service, Building 33, office R-012, where a report form (déclaration in French) should be completed. The office is open without interruption from 08.00 hrs to 17.00 hrs on working days. At all other times a report should be made immediately by telephone (in French) or in person to the Fire Service, extension 4444, and a written report should be made at the Registration Service on the following working day.

In serious cases involving CERN property, the Organization will report the matter to the police (Swiss or French, depending on where the event took place), and authorize them to make enquiries on the CERN sites.

In cases involving private property, the Registration Service will advise the persons concerned on how to make a report to the appropriate police station; authorization will be given to the police to make enquiries at CERN if necessary.

It is most important to facilitate the work of the police by leaving the premises from which property disappeared untouched and undisturbed, and by leaving damaged objects in the state in which they were found, unless it would be unsafe or otherwise impossible to do so.

Members of the personnel are reminded, also, to take the elementary precaution not to leave such items as wallets, purses, handbags, and clothing

l'argent ou des objets de valeur. Il est recommandé de garder sous clef l'argent et les petits objets de valeur, qu'ils soient propriété privée ou celle du CERN.

Dir. Adm.
Tél. 5152

containing money or valuables, lying unattended in offices and workshops. Money and small items of value, personal as well as belonging to CERN, should be locked away.

Dir. Adm.
Tel. 5152

SEMINARS SEMINAIRES

Monday 28 November

EF SEMINAR

at 11.00 hrs – EF Conference Room
bldg 13, 2-005

Report on the IEEE 1988 Nuclear Science Symposium in Florida

by Tiziano CAMPORESI / CERN-EP

The talk will cover selected topics from the conference which was held from November 9-11 in Orlando, Florida. Emphasis will be placed on presentations concerning detectors.

Monday 28 November

EP SEMINAR

at 16.30 hrs – Auditorium

Observation of large Λ polarization in exclusive diffractive processes at the ISR

by T. HENKES / MPI Heidelberg

We present an analysis of diffractively produced exclusive final states from the experiment R608 at the ISR. The longitudinal alignment of the final state particles with the beam direction observed earlier in $pp \rightarrow [\Lambda\phi K^+]p$ is now also found in $pp \rightarrow [\Xi^- K^+ K^+]p$. In addition the analysis of $pp \rightarrow [\Lambda K^+]p$ shows the same type of alignment as well as a large Λ polarization (up to 80%). All these results are inconsistent with a fireball character of diffractively produced final states and point rather to a longitudinal structure caused by the interaction between beam partons and the exchanged Pomeron. The ensuing hadronization and Λ polarization are described, at least qualitatively, by the Lund String Fragmentation Model.

Mardi 29 novembre

PRESENTATION TECHNIQUE

de 10.00 à 16.00 h – Amphithéâtre I.E.P.
bât. 30, 7e étage

René Faigle SA (CH) propose en démonstration la nouvelle gamme des produits NASHUA (GB, J, NL): photocopieurs 8108, 7112, 8112 RE, 7125, 5130,

7140, 7150 D; télécopieurs F-720, 820, F-730, télécommunication via PC, carte PC-FAX.

Langues : anglais, français

Renseignements : M. Diraison / FI / 4585

Tuesday 29 November

PRESENTATION

14.15 to 17.00 hrs – DD Auditorium
bldg 31, 3-005

Hewlett-Packard Microprocessor Development Tools

by Alain GRAMBERT / Sales Development Manager & Ms Petra.SCHAUBLE / Application Engineer

Hewlett-Packard will present their microprocessor development tools, both hardware and software. The subjects to be discussed include :

- HP64000 future strategy
- Motorola microprocessor support
- new languages and debuggers
- tools for testability
- HP-Teamwork
- emulators.

The formal presentation will be followed by a demonstration and informal discussions.

Information: C. Parkman / DD / **3963**
PMN@CERNVM

Mardi 29 novembre

PRESENTATION

à 15.00 h – bât. 13, R-002

Démonstration de saisie d'images et d'objets au moyen d'une caméra sur Macintosh par Monsieur Jean-Louis Gentilini de la Société Slash SA.

Renseignements : F. Saldana / EP / **7158**

Wednesday 30 November

PS SEMINAR

at 11.00 hrs – PS Auditorium
bldg 6, 2-024

Signal analysis

by D. BOUSSARD / CERN-SPS

This seminar will treat aspects of signal analyses (frequency analysis and filtering) in the accelerator